

L'Adresse—M. Neil

demande si le député est satisfait des taxes imposées aux citoyens du nord de sa circonscription. Dans l'amendement qui a été rejeté, nous faisons valoir que cette taxe était illégale parce qu'elle avait perdu sa raison d'être. Le gouvernement fait donc payer illégalement 4.5c. le gallon à tous ceux qui achètent de l'essence. Il est temps d'éliminer cette taxe et de réduire le prix du fuel domestique. Nous devons baisser le prix de l'essence pour permettre aux Canadiens de souffler un peu.

● (1220)

M. Murphy: La situation est pour le moins inhabituelle, monsieur le Président. J'ai posé au député une question à laquelle il n'a pas répondu. Je vais néanmoins répondre à sa propre question. Si nous nous opposons à cette taxe, c'est pour une raison bien simple. C'est un impôt très régressif. Il fait du tort aux plus démunis comme la plupart des taxes de vente et d'utilisation.

M. Epp: Pourquoi l'avez-vous perçue au Manitoba alors?

M. Murphy: Si nous voulons canadianiser l'industrie pétrolière il faudrait trouver des façons différentes de la faire. J'en reviens à la question que j'ai posée au député. Son parti est-il pour la canadianisation de l'industrie pétrolière ou veut-il conserver le statu quo, qui nous embarrasse beaucoup, en laissant des étrangers conserver la haute main sur ce secteur?

Deuxièmement, quelle est la position du parti conservateur à l'égard de Petro-Canada? Quelle est la position du nouveau chef de ce parti?

M. Neil: Le député parle de taxes régressives. Il passe sous silence la hausse de la taxe de vente que le Nouveau parti démocratique a imposée au Manitoba.

M. Murphy: Elle est presque aussi élevée qu'en Ontario.

M. Neil: Monsieur le Président, il est regrettable que le député de Churchill (M. Murphy) n'ait pas été là quand le député de Capilano (M. Huntington) a parlé. Ce député a fait allusion aux pays du Pacifique, à la Chine et à d'autres pays socialistes. Il a dit qu'ils optaient pour un moyen terme, car ils avaient fini par comprendre que le socialisme ne marcherait pas tout seul. Ils ont également compris que les investissements étrangers étaient un mal nécessaire. Si vous chassez les investisseurs étrangers, de graves difficultés vous attendent.

M. Murphy: Monsieur le Président, j'ai une brève question de privilège. J'étais là quand le timbre a sonné à 11 heures ce matin et j'ai entendu le discours du député conservateur.

Le président suppléant (M. Herbert): Il n'y a pas lieu d'invoquer pour cela la question de privilège. Le député de Moose Jaw a-t-il quelque chose à ajouter?

M. Neil: Je voudrais simplement m'excuser, s'il est vrai que le député était présent, et ajouter alors qu'il n'écoutait pas.

M. Skelly: Monsieur le Président, je voudrais poser une petite question à l'orateur précédent. J'ai moi aussi entendu le discours du député de Capilano (M. Huntington) et je l'ai trouvé vague. D'aucuns vous diront la même chose. Quoi qu'il en soit, il ne répondait pas directement à la question posée concernant la position du parti conservateur, de son chef et du critique de ce parti en matière d'énergie. Il va falloir qu'ils cessent de tourner autour du pot.

M. Epp: Règlement!

M. Skelly: Tout d'abord, Imperial Oil n'attire pas d'investissements étrangers par l'entremise d'Exxon. Au contraire, elle

nous saigne à blanc. Nous voulons savoir quelle est la position du parti conservateur en ce qui a trait à la participation et à la mainmise étrangères, étant donné que ces sociétés exportent nos capitaux? Ces députés n'ont donc pas lu le rapport de la Commission Bertrand? Sont-ils incapables de saisir l'enjeu de la question? Qu'ils répondent donc une fois pour toutes au lieu de débiter des niaiseries.

M. Neil: Monsieur le Président, le député n'aurait donc pas lu le rapport de M. Laxer à propos de son parti?

Des voix: Oh!

M. Neil: Je ne parle pas au nom de mon parti en disant que j'ai fait quatre campagnes électorales et que presque à chaque fois, mon adversaire néo-démocrate s'en prenait aux «quêteux en Cadillac», aux intérêts étrangers et ainsi de suite. A cela, j'ai toujours répondu que les entreprises qui font affaire au Canada sont respectueuses de nos lois. Si la législation est mauvaise, changeons-la. Ce qui compte, à mon avis, c'est que les sociétés étrangères que nous invitons observent nos lois.

L'hon. Roger Simmons (Burin-Saint-Georges): Monsieur le Président, je comprends très bien le dilemme dans lequel se trouve le député de Comox-Powell River (M. Skelly), mais je me demande s'il faut y prêter foi. Je pense qu'il connaît la réponse à la question qu'il a posée au député de Moose Jaw (M. Neil) concernant la position des conservateurs en matière de propriété étrangère. Ce parti est carrément en faveur. Son chef est la propriété de Cleveland. Le député sait pertinemment quelle est la position des conservateurs dans ce domaine. A vrai dire, ils ont le gouvernement américain pour maison-mère actuellement. Aucun doute n'est permis quant à la politique conservatrice sur la propriété étrangère. Leur programme politique est plutôt mince, mais là-dessus ils ont des idées fermes.

Toutefois, étant donné qu'il fait beau en ce lundi matin, monsieur le Président, soyons positifs et parlons du discours du trône que nous avons entendu le 7 décembre. D'ordinaire, les discours du trône restent dans le vague et ne touchent que brièvement et de façon générale à des questions précises. Le dernier discours du trône fait exception à la règle. On ne peut le taxer de vague. Bien entendu, il aborde diverses questions d'intérêt général, mais il ne manque pas de préciser certains sujets.

D'après moi, jamais il n'a été exposé avec autant de détails dans un discours du trône comment le gouvernement entend mettre en valeur nos très grands atouts nationaux. Nous avons expliqué dans ce discours le programme en vertu duquel nous consoliderons les gains que la nation a réalisés depuis environ trois ans. Nous avons en effet gagné du terrain en réduisant le taux de l'inflation. Nous avons indiqué dans ce discours les moyens que nous prendrons pour tirer le meilleur parti de ce gain fort important qu'est la réduction considérable du taux de l'inflation durant les trois dernières années.

Nous avons entrepris de nous doter d'une base industrielle concurrentielle. Nous nous proposons maintenant de mettre à profit ce gain important. Nous avons réussi à conserver le système de sécurité sociale à une époque où les pays de l'Occident généralement parlant ont renoncé à leurs obligations à l'égard des personnes âgées, des malades, et des citoyens aux revenus modestes. Depuis trois ans, seuls deux pays, la Suède et le Canada, monsieur le Président, n'ont pas cédé à la tentation de s'acharner sur les économiquement